



REPUBLIQUE DE GUINEE

Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

GROUPE DE LA BANQUE

AFRICAINNE DE DEVELOPPEMENT

Projet de Production Alimentaire d'Urgence (PPAU)

## AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL

AOI : N° 02/PPAU/MAGEL/2024

**Pays:** République de Guinée

1 La République de Guinée a obtenu un Prêt et un Don du Fonds Africain de Développement (FAD) ci-après dénommée la Banque pour financer le Projet de Production Alimentaire d'Urgence (PPAU) et a l'intention d'utiliser une partie de ce **financement** pour effectuer des paiements au titre du Marché de **Fourniture et livraison sur site d'engrais N-P-K supplémentaires au compte du Projet PPAU en Un lot unique** « Pour ce Marché, l'Emprunteur effectuera les paiements en recourant à la méthode de décaissement par Paiement Direct, comme définie dans les Directives de la Banque applicables aux Décaissements dans le cadre de Financements de Projets d'Investissement, à l'exception des paiements pour lesquels le marché stipule que le paiement sera effectué par Lettre de crédit ».

2- Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage représenté par l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG-EAJ) organe d'exécution du Projet de Production Alimentaire d'Urgence (PPAU) sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour la **Fourniture et livraison sur sites des engrais supplémentaires au compte du Projet PPAU en un lot unique** ci-après :

- **Lot unique : 7 000 tonnes D'ENGRAIS NPK**

Le délai de livraison est de **60 jours** à compter de la réception, par le fournisseur, de l'ordre de service de démarrage des prestations. La destination finale est dans les Préfectures de **Kindia Coyah, Forécariah, Dubréka Boffa, Fria, Boké, Koundara, Gaoual, Telémélé, Mamou, Pita, Dalaba, Labé, Lélouma Mali Kounbia, Tougué, Dabola, Kouroussa, Kankan, Siguiri, Mandiana, Kéourouné, Faranah Dinguiraye, Kissisdougou, Gueckedou, Macenta, N'zérékore, Lola, Beyla, Yomou.**

3- L'Appel d'Offres International se déroulera conformément aux Méthodes et Procédures de la Banque telles que définies dans le « Cadre de Passation des Marchés de la Banque Africaine de Développement, édition d'octobre 2015 » pour les

opérations financées par le Groupe de la Banque, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Cet Appel d'Offres International (AOI) est ouvert à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Cadre de Passation des Marchés.

4- Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du **Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de L'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG –EAJ) Organe d'exécution du Projet PPAU** à l'adresse mentionnée ci-après : **Quartier Kipé-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, Transversale N°2, en Face de l'Immeuble SETA-MOTORS, Conakry, République de Guinée** Tel: +224 621 35 82 51/623 28 81 46 /657 17 92 99 [scamara2@magel.gov.gn](mailto:scamara2@magel.gov.gn), [ppau2022@gmail.com](mailto:ppau2022@gmail.com), [batigou@yahoo.fr](mailto:batigou@yahoo.fr) du Lundi au Jeudi : de 9h à 14h et de 15h à 17h GMT et Vendredi : de 8h 30 à 12h 45mn et prendre connaissance des documents d'appel d'offres.

5- Le Dossier d'Appel d'offres en langue française peut être acheté par tout Soumissionnaire contre un paiement non remboursable<sup>1</sup> de **Trois Millions francs guinéen (3 000 000 GNF**, partagé conformément à la réglementation en vigueur en Guinée au compte suivant :

- a. 50% au compte N°41 110 71 « Receveur central du trésor » ;
- b. 30% au compte N° 201 1000 407 de l'ARMP ouvert à la BCRG ;
- c. 20 % au compte de l'autorité contractante par un versement au 623 288146

Les Entreprises Etrangères peuvent procéder au paiement par virement sur ces numéros de compte orange Money +224 623 28 81 46.

6- Le dossier d'appel d'offres sera remis en copie dure après présentation des reçus de versement ou par acheminement à l'email de l'entreprise.

Les offres doivent être obligatoirement remises au : **Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de L'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG –EAJ), organe d'exécution du Projet de Production Alimentaire d'Urgence (PPAU)** à l'adresse mentionnée ci-après : **Quartier Kipé-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, Transversale N°2, en Face de l'Immeuble SETA-MOTORS, Conakry, République de Guinée au plus tard le 13 Aout 2024 et à 10 h 30 mn.**

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes le même jour que la date limite de dépôt, soit le **13 Aout 2024 à 11H00** en présence des représentants des soumissionnaires et des personnes présentes au **Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de L'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG –EAJ) organe d'exécution du projet PPAU** à l'adresse mentionnée ci-après : **Quartier Kipé-Centre Emetteur, Commune de Ratoma,**

---

<sup>1</sup> Le prix demandé est destiné à défrayer l'Acheteur du coût d'impression, du courrier / d'acheminement du dossier d'Appel d'offres.

**Transversale N°2, en Face de l'Immeuble SETA-MOTORS, Conakry, République de Guinée.**

7- Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie de l'offre

**Lot unique : Un milliard Deux Cent Cinquante millions de francs guinéens (1 250 000 000 GNF) ou une monnaie librement convertible.**

La garantie d'offre sera valide jusqu'au 28<sup>ème</sup> jour suivant la date limite de validité de l'offre, soit 148 jours au moins à partir du **8 Janvier 2025**.

8- Veuillez noter que le Cadre de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Soumissionnaire attributaire, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le Dossier d'appel d'offres.

**NB :** L'attributaire du marché sera soumis au paiement d'une redevance de 0.60% du montant hors taxes du marché dont les modalités de paiement sont définies par voie réglementaire

9- L'(les) adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(sont) :

Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de L'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG –EAJ) organe d'exécution du projet PPAU sis au Quatier Kipé-Centre Emetteur, Commune de Ratoma, Transversale N°2, en Face de l'Immeuble SETA-MOTORS, Conakry, République de Guinée.

Fait à Conakry, le 23 Juillet 20224

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage

Le Secrétaire Général

